

Mise en visibilité de l'ethnicité maghrébine à Montréal. Le cas du Petit-Maghreb

Montreal's Petit-Maghreb and the Visibility of Maghrebi Ethnicity

Bochra Manai

Volume 15, numéro 1, 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037874ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1037874ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Manai, B. (2015). Mise en visibilité de l'ethnicité maghrébine à Montréal. Le cas du Petit-Maghreb. *Diversité urbaine*, 15(1), 109–124.
<https://doi.org/10.7202/1037874ar>

Résumé de l'article

Cette réflexion porte sur une immigration récente au Québec, celle des Maghrébins, et permet de jeter un regard actualisé sur les enjeux de l'ethnicité dans une ville comme Montréal. L'amalgame entre ces Maghrébins et leur appartenance, réelle ou supposée, à la religion musulmane en fait des immigrants dont l'analyse est du plus grand intérêt. Ainsi, décrire les enjeux de la formation du Petit-Maghreb, les difficultés vécues entre les acteurs et les réelles problématiques permet d'évaluer cet espace de visibilité ethnique comme un révélateur des enjeux de gestion de la diversité urbaine dans un temps où l'islamophobie marque les interactions sociales.

Mise en visibilité de l'ethnicité maghrébine à Montréal

Le cas du Petit-Maghreb

Montreal's Petit-Maghreb and the Visibility of Maghrebi Ethnicity

BOCHRA MANAÏ

*Post-doctorante au département de Sociologie de l'Université de Montréal et
chargée de cours au département de Géographie de l'Université d'Ottawa,
bmanai@uottawa.ca*

RÉSUMÉ ■ Cette réflexion porte sur une immigration récente au Québec, celle des Maghrébins, et permet de jeter un regard actualisé sur les enjeux de l'ethnicité dans une ville comme Montréal. L'amalgame entre ces Maghrébins et leur appartenance, réelle ou supposée, à la religion musulmane en fait des immigrants dont l'analyse est du plus grand intérêt. Ainsi, décrire les enjeux de la formation du Petit-Maghreb, les difficultés vécues entre les acteurs et les réelles problématiques permet d'évaluer cet espace de visibilité ethnique comme un révélateur des enjeux de gestion de la diversité urbaine dans un temps où l'islamophobie marque les interactions sociales.

ABSTRACT ■ This analysis focuses on a new migrant group in Quebec and Montreal, the North-African migrants. It analyses the issue of ethnic visibility for such a new social group, which is often defined by its "muslimness." This study focuses on the meaning of "maghrebinity" in Quebec and Montreal's context, particularly where ethnicity markers were used to make this "maghrebi" attachment visible, such as Little-Maghreb. This "neighbourhood" recognized by stakeholders as a visible urban area dedicated to North-African migrants is a laboratory, to understand how ethnic diversity is managed in times of islamophobia.

MOTS CLÉS ■ Immigration, Maghrébins, visibilité ethnique, Petit-Maghreb, islamophobie.

KEYWORDS ■ Immigration, North-African, ethnicity, Petit-Maghreb, islamophobia.

Introduction

Étudier l'ethnicité dans les espaces urbains implique d'actualiser les recherches selon les nouveaux flux migratoires. En effet, dans le contexte urbain montréalais, où la question migratoire s'illustre par deux phénomènes majeurs, soit, d'une part, la diversification des origines des immigrants et l'augmentation des minorités visibles et, d'autre part, la diversification des modes d'établissement (Apparicio et Leloup 2010; Apparicio *et al.* 2007), il est approprié de se pencher sur l'immigration récente.

C'est dans ce contexte que nous proposons dans cet article de regarder de près l'immigration maghrébine, de plus en plus visible à Montréal. En effet, le Québec et le Canada sont historiquement des lieux d'accueil pour les immigrants arabes, notamment ceux du Moyen-Orient (Asal 2007; Eid 2004). Cependant, les immigrants du Maghreb (soit du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie) appartiennent à une immigration récente à laquelle la recherche s'est, pour l'instant, peu intéressée (Arcand *et al.* 2009; Bel Hassen 2002). Elle soulève pourtant de nombreuses questions, dont celles des enjeux sociaux et de la visibilité religieuse, qui mériteraient d'être analysées. Le nombre d'immigrants originaires du Maghreb n'a cessé de croître dans les vingt dernières années. Leur nombre a augmenté pour répondre notamment aux besoins du Québec en matière d'immigration francophone. Selon Allali (2010), les immigrants issus du Maghreb qui s'installent au Québec le font en majorité dans la métropole montréalaise.

Après un retour sur les concepts fondamentaux et les éléments méthodologiques, nous décrirons comment s'est développée la visibilité urbaine de marqueurs de l'ethnicité maghrébine au Petit-Maghreb, situé dans le nord-est de la ville, au sein de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Cette mise en scène de la « maghrébinité » (Mebarki 1999) dans l'espace urbain s'est opérée de façon ambivalente et complexe. L'on s'interrogera donc spécifiquement sur la définition d'une « ethnicité dangereuse » mêlant islamité et maghrébinité à partir d'une analyse des acteurs du Petit-Maghreb.

Analyser la visibilité ethnique d'un nouveau groupe d'immigrants en milieu urbain

L'analyse du fait ethnique et migratoire permet d'étudier des groupes nouveaux ; elle se base sur des concepts fondamentaux reliés à l'ethnicité et à ses frontières. L'on retiendra ici la définition de l'ethnicité proposée par Juteau (1999 : 33) : « L'ethnicité (qui fait référence à la descendance d'ancêtres communs, réels ou putatifs) n'est pas une donnée, n'est pas définie une fois pour toutes et transmise héréditairement. » De plus, l'on considère, à l'instar de Juteau (*ibid.*) et de Weber (1995), que l'ethnicité et le groupe ethnique sont le produit d'interactions sociales. Enfin, l'ethnicité s'élabore à partir de frontières internes et externes. Barth (1995 : 213) précise que « le point crucial de la recherche devient la frontière ethnique qui définit le groupe, et non le matériau culturel qu'elle renferme ». Les frontières ont parfois un pendant territorial : « les groupes ethniques ne persistent comme unités significatives que s'ils impliquent des différences de comportement marquées, c'est-à-dire des différences culturelles persistantes » (*ibid.*).

Le milieu urbain recèle les marques de la mise en visibilité de l'ethnicité. Et comme tous les citoyens, les immigrants ne sont pas en reste. Dans le cas de Montréal, Germain (2010 : 102) souligne que : « la fragmentation urbaine commence par l'évitement des contacts et le refus de laisser affleurer les différences culturelles dans les lieux publics et dans nos paysages urbains ». Ainsi, en milieu urbain, il est nécessaire de faire appel à des concepts élaborés par les géographes autant qu'à ceux qui sont issus du travail des sociologues pour saisir l'interaction entre ethnicité et territoires. Ainsi, le travail de Zelinsky et Lee (1998) puis celui de Hardwick (2006) sur l'hétérolocalisme sont essentiels. Ces concepts permettent d'appréhender le maintien des attaches ethniques et communautaires. En effet, dans une non-concentration territoriale, comment est-il possible de maintenir des liens ethniques ? Se pencher sur cette géographie de la spatialisation des groupes d'immigrants dans les métropoles, notamment en Amérique du Nord, permet de dépeindre avec précision la diversité de leurs modes d'installation dans ces lieux.

À cette échelle métropolitaine s'ajoutent les concepts de marquage de l'ethnicité observables dans la ville. Le marquage ethnique constitue l'une des faces visibles de la présence des immigrants et de leurs descendants, qui leur permet de vivre leurs identités particulières dans les sociétés multiculturelles. En effet, les groupes de migrants se créent des repères et des marqueurs. Le marquage commercial (Radice 2008 ; Rath 2007 ; Watson 2009) semble être celui qui a un impact sur nombre de dimensions : urbaines et architecturales, microéconomiques et sociales,

macroéconomiques et relatives au développement économique urbain. C'est également le marqueur le plus valorisé par les pouvoirs publics pour créer des espaces de sociabilité. Le marquage commercial est l'un des éléments majeurs du processus de communalisation, comprise comme le « principe de formation du lien social ou de cristallisation de sentiments identitaires fondé sur l'utilisation sélective de ressources symboliques susceptibles d'être réactivées dans des stratégies de distinction et d'assimilation » (Streiff-Fénart 1997 : 7).

Ces différents concepts permettront de décrire l'espace du Petit-Maghreb en analysant la visibilité ethnique à l'aune du contexte difficile de l'insertion des Maghrébins de Montréal et du Québec. Les analyses développées ici sont le fruit d'une recherche doctorale qui s'est déroulée de 2010 à 2013, principalement grâce à l'observation du Petit-Maghreb, situé sur la rue Jean-Talon Est entre les boulevards Saint-Michel et Pie-IX, et d'évènements tenus par des organisations maghrébines à Montréal. Une cinquantaine d'entrevues semi-dirigées, durant entre une heure trente et trois heures, ont permis de donner la parole à des acteurs du Petit-Maghreb et d'ailleurs, Maghrébins ou non. Parmi les acteurs rencontrés, on compte des commerçants, des employés de la ville et de l'arrondissement, des élus ou encore des acteurs du milieu communautaire et associatif. Ici seront exposés des extraits d'entrevues menées spécifiquement avec les commerçants qui sont présents sur l'artère reconnue officiellement par la Ville de Montréal et qui nous ont permis, par bribes, de dresser l'historique de l'installation des Maghrébins dans cet espace commercial (Manaï 2015). Les questions destinées aux commerçants nous ont permis de comprendre les raisons qui les ont poussés à créer leur commerce et celles qui les ont amenés à choisir cette partie de la ville. La rapidité des flux et des échanges qu'impose le quotidien des commerçants a nuï à la tenue de certaines entrevues. Certaines questions sur le parcours migratoire et l'insertion économique ont été posées par l'entremise d'autres questions sur l'entrepreneuriat, pour que chaque immigrant puisse choisir de raconter ou non son cheminement. Nous avons ainsi interrogé les commerçants sur leur vision du Petit-Maghreb, mais également sur leur participation aux activités commerciales et « touristiques » pour mieux décrire leurs intentions et leurs objectifs. Ces entrevues avaient enfin pour objectif de cerner les tensions entre les commerçants et les autres acteurs. Elles ont permis de cerner autant les étapes qui définissent le Petit-Maghreb à travers le temps que l'ambivalence entourant la définition de l'ethnicité des lieux.

Observer les frontières de l'ethnicité et de la classe au Petit-Maghreb

Il faut d'abord revenir sur les frontières qui se créent chez les Maghrébins et sur la place qu'a un territoire comme le Petit-Maghreb. Les Maghrébins sont loin de former un groupe homogène. Ils semblent se différencier par plusieurs caractéristiques qui constituent leurs frontières internes. Ils vivent également des interactions avec la société qui définissent leurs frontières externes. Nous présenterons ces éléments avant d'analyser l'espace du Petit-Maghreb en tant qu'interstice entre ces deux types de frontières ethniques.

Les diverses vagues d'immigration (Castel 2012) à diverses périodes et provenant de pays différents, les réalités sociales et politiques selon les contextes nationaux que les migrants ont quittés, la composition religieuse (Milot et Vendetti 2012), la composition ethnique (Castel 2012), les caractéristiques sociodémographiques (Allali 2010; Arcand *et al.* 2009) ou le fait français (Allali 2010) sont autant d'éléments permettant de comprendre les frontières internes des Maghrébins.

Au-delà de ces caractéristiques, certaines frontières se dressent entre les Maghrébins et les sociétés québécoise et canadienne. Le chômage ou la discrimination (Bel Hassen 2002; Bouchard *et al.* 2002; Tadlaoui 2002), par exemple, nous informe sur la relation entre ces groupes. En effet, le taux de chômage plus important chez les Maghrébins que la moyenne nationale, les enjeux liés à l'accès à l'emploi ou encore la discrimination raciale (Bouarbat 2014) qu'ils subissent sont autant de nouvelles frontières qu'ils vivent comme des invitations à demeurer un groupe. Par ailleurs, le glissement qui s'opère entre l'identification « maghrébine » et l'identification « musulmane » (Manaï 2015) est endossé par les Maghrébins parce qu'il s'agit d'une définition qui leur est imposée par la société.

Chez les Maghrébins du Québec, de multiples étiquettes cohabitent, allant des regroupements basés sur la nationalité (Tunisiens, Algériens ou Marocains) à des étiquettes plus englobantes, telles que Maghrébins, ou encore celle, plus d'actualité, de musulmans. Ces appartenances sont vécues à travers la présence de marqueurs de l'ethnicité, de façon concomitante. Or, au Petit-Maghreb, ces étiquettes différentes ressortent comme autant de frontières.

Le Petit-Maghreb semble être devenu une référence de la maghrébinité montréalaise. En effet, il est d'abord un lieu de sociabilité où les commerces jouent un rôle important (*ibid.*). Cet espace figure parmi les nœuds de concentration dans une spatialisation plutôt dispersée. Ce lieu dispose, à Montréal, d'un statut propre et d'une histoire particulière.

En effet, le Petit-Maghreb s'est constitué par la succession de commerçants en ce lieu. Les différentes étapes historiques d'installation se sont caractérisées par plusieurs périodes : celles des électrons libres, des pré-curseurs, des pionniers, des développeurs et des stabilisateurs. Ce sont autant de périodes qui permettent de mieux saisir les réalités de ce nœud de concentration (*ibid.* ; Robichaud 2004). La citation suivante définit cet espace selon la vision qu'ont les commerçants qui se trouvent sur Jean-Talon : « *C'est très multiculturel. C'est un Barbès¹ à la canadienne. Il y a plusieurs magasins de la communauté maghrébine* » (commerçant).

La plupart des commerçants ont choisi ce territoire pour leurs activités, justement pour sa concentration d'immigrants d'Afrique du Nord. Ils semblent cependant hésiter au sujet de la niche ethnique maghrébine : doit-elle être considérée comme une ressource ou comme une étape vers une diversification de la clientèle ? Certains ont sciemment choisi le Petit-Maghreb pour le développement d'une activité destinée aux Maghrébins, comme l'indique ce commerçant : « *C'est surtout qu'on a ciblé la communauté où elle est concentrée. C'était en 2005. Mais le potentiel, il n'est plus comme il était en 2005. On dirait que ça a chuté.* »

En raison de la mobilité métropolitaine d'un groupe maghrébin hétérogène, il est intéressant de constater comment les commerçants qui misaient sur la réussite économique du Petit-Maghreb font finalement d'autres constats :

Je pense que la classe moyenne n'est plus ici, elle a commencé à bouger vers Laval. Moi, je pense que les Maghrébins qui s'installent entre ici Saint-Michel et jusqu'à Langelier, ils louent, deux, trois ans, quatre ans, et après, la situation s'améliore et ils achètent, et là, le marché de là où ils achètent et qui est le plus accessible, c'est Laval. Ils ont accès à des propriétés qui ont de l'allure, ils ont de l'espace, ils ont une qualité de vie, mais en même temps, ils délaissent leur coin de départ. Je ne pense pas que les Maghrébins pourraient s'installer là pendant 20 ans ou 30 ans à payer un loyer. Je ne pense pas. D'ailleurs, je suis diplômé de l'école Polytechnique en 79, j'habitais ici, j'ai déménagé à Laval en 96. C'est comme ça, la communauté maghrébine, ici... Si tu regardes Laval, les zones à l'entrée de Laval, du Centre de la nature jusqu'à Corbusier. Les Maghrébins qui sont là-bas, tu vas être surpris. Et ils se créent des commerces, mais ils se créent plus vers l'ouest, parce qu'il y avait déjà une bonne concentration. Mais les Maghrébins ne sont pas trop montés vers le nord, ils sont restés proches de Montréal. Ils ne sont pas allés à Sainte-Thérèse. Les Maghrébins qui ont acheté... tu vas être surpris. Mais ils restent près des ponts Pie-IX, La Chapelle, etc. Mais la communauté qui était ici est plus la même (commerçant).

Cela dit, dans le Petit-Maghreb, l'offre de produits concurrence les premiers commerçants maghrébins installés dans la ville. Ainsi, comme

le décrit cette commerçante, le choix du Petit-Maghreb défie les institutions commerciales présentes depuis de nombreuses années dans la ville. L'augmentation de l'offre provoque une concurrence accrue quant à la qualité des produits : *« Et on a le choix maintenant. Zeitouna était le seul à vendre de la viande halal. Les gens n'avaient pas le choix. Maintenant qu'il y a du choix, et concentré en une seule place, les gens cherchent, essayent et choisissent »* (commerçante).

Le Petit-Maghreb, comme zone de concentration des activités commerciales, offre une panoplie d'emplois aux commerçants ainsi qu'à leurs salariés qui peuvent ainsi contrer le chômage ou les discriminations qui les attendent sur le marché de l'emploi. Les commerçants eux-mêmes n'ont pas une expérience en tant qu'entrepreneurs, mais se constituent un nouveau parcours et utilisent leurs réseaux et leurs connaissances : *« En plus, on maîtrise les produits qu'on vend : couscous, épices... Il suffit d'avoir un petit contact en Tunisie ou en Algérie pour pouvoir apporter les produits. Il y a un besoin à combler. Les Maghrébins consomment plus ou moins les mêmes choses et la communauté a un besoin à combler. Les premiers commerces qui ont ouvert, ça a été les cafés »* (commerçant). Ces trajectoires font du Petit-Maghreb un espace qui accueille autant des entrepreneurs qui investissent que d'autres « de survie » (Allali 2010). Les trajectoires des commerçants illustrent en fait une caractéristique du lieu et du quartier : il est défini par les rapports de classes et les difficultés économiques. Avec ces exemples de parcours individuels inscrits dans des niches économiques et commerciales, l'on voit se dessiner un amalgame des intérêts économiques et identitaires sur une artère dont la définition se forge au gré des années. L'espace de la « maghrébinité » se présente alors aussi comme un espace de la relégation économique et sociale.

L'exemple du Petit-Maghreb est une illustration de marquage ethnique par le commercial. Ainsi, le territoire est directement façonné par la façon dont les immigrants entrent dans le marché du travail par l'entrepreneuriat. L'inscription et la mise en visibilité ethniques dans la ville sont donc éminemment liées à ces parcours de vie, eux-mêmes dépendants des conditions d'emploi des immigrants.

C'est par la reconnaissance des parcours individuels des Maghrébins rassemblés au Petit-Maghreb que s'est opéré le passage vers le projet économique, touristique et de développement local. Le Petit-Maghreb est passé d'un espace commercial à un espace construit par l'œuvre des acteurs politiques, institutionnels et commerciaux. Des acteurs divers, autant maghrébins que non maghrébins, ont exprimé leur volonté de faire du Petit-Maghreb un lieu « à développer » et « à rendre touristique ». Cette situation se retrouve d'ailleurs dans nombre de villes nord-américaines, comme le précise Audebert (2008 : 57) :

Différents types de frontières se superposent alors dans la métropole. Les frontières légitimées par le pouvoir politique qualifiant les municipalités et les quartiers cohabitent avec les frontières non officielles dessinées par les espaces vécus et habités, mais dont la dimension ethnoculturelle est parfois *a posteriori* reconnue institutionnellement par les autorités locales en nommant officiellement les lieux.

Cette volonté de dépasser les représentations qui en sont faites fut l'objectif central des initiateurs du projet du Petit-Maghreb, qui était le plus souvent décrit et perçu comme un espace « malfamé » et « à sécuriser ». Pourtant, il demeure un espace commercial où les clients se diversifient et dont les usages changent au fil des années, alliant sociabilité et consommation, par exemple.

Le Petit-Maghreb de Montréal continue d'être un espace où l'ethnicité est un objet d'ambiguïtés. Les tâtonnements de ses acteurs, autant commerçants que politiques ou institutionnels, et autant maghrébins que non maghrébins, dénotent les négociations qui s'y opèrent et qui sont influencées par les débats métropolitains, nationaux et internationaux. Il continue de s'y définir des usages différents oscillant entre un caractère commercial et un caractère ethnique. Cette oscillation révèle un espace social complexe où l'ethnicité est autant un moyen qu'une fin et constitue un objet autant de déni que de reconnaissance pour les divers acteurs, quels qu'ils soient.

Au Petit-Maghreb plus qu'ailleurs : une « ethnicité dangereuse » à réguler ?

Au Petit-Maghreb, il faut noter que la reconnaissance de l'ethnicité maghrébine s'est aussi accompagnée d'un certain déni des dimensions sociales du quartier dans lequel elle était inscrite. En fait, si l'ethnicité a été promue comme un moyen et une ressource à déployer ou à exploiter, elle n'a pas été associée à la réalité sociale des lieux. Or, il semblerait que l'intersection des dimensions ethniques ne peut aujourd'hui se passer des dimensions sociales. Bastenier (2008 : 3) précise que l'ethnicité complexifie les catégorisations sociales : « Il ne faut pas prétendre que le facteur culturel en vient à se substituer au facteur économique dans la hiérarchisation sociale. Mais admettre qu'il y joue toutefois un rôle de plus en plus important qui complexifie davantage les rapports sociaux. On peut y voir une nouvelle configuration de la question sociale. » C'est également ce que note une partie de la littérature francophone, et notamment européenne, qui rassemble les questions dites ethniques ou raciales et les questions sociales (Fassin et Fassin 2006). À ce propos, le travail de Robine (2013) a montré justement comment, en France, la politique de la

ville passait à côté de ses objectifs initiaux en ne croisant pas les questions sociales et raciales : « La politique de la ville aurait dû articuler la lutte contre les inégalités sociospatiales et celle contre les inégalités raciales. » C'est bien ce qui semble avoir été manqué au Petit-Maghreb, où la reconnaissance de l'ethnicité a érudé les parcours d'entrepreneurs marqués par la discrimination et le chômage.

En fait, dans l'exemple du Petit-Maghreb, l'enjeu de marketing urbain qui tendrait à commercialiser l'ethnicité (Rath 2007) s'est transformé en objectif de « pasteurisation » (Germain *et al* 2008). La consolidation d'une image urbaine acceptable était l'un des buts, mais celui-ci s'est heurté à la réalité de cet espace symbolique et commercial. Montréal tend à reconnaître une certaine altérité, mais renforce de plus en plus une tendance à la « pasteurisation » (*ibid.*). Cette tendance s'inscrit dans le climat général d'inquiétude et de distanciation par rapport à toute considération religieuse (marqueur de l'appartenance religieuse, inscriptions et enseignes commerciales, visibilité des vêtements, etc.).

Ainsi, l'ethnicité relevée dans le cas du Petit-Maghreb, autant par les commerçants que par les acteurs politiques, révèle une forme de régulation de l'« identité culturelle » dite maghrébine. Cependant, comment s'opère le glissement des perceptions entre les marqueurs « religieux » et « culturels » ? La « suspicion » autour de l'islam n'emporterait-elle pas avec elle l'ethnicité maghrébine qui s'inscrit dans l'espace urbain ? Ou bien, peut-on penser qu'il y a désormais un amalgame entre les appartenances culturelles et religieuses engendrant de nouvelles frontières sociales et que le Petit-Maghreb n'en serait qu'une cristallisation ?

Dans cet espace, la sécurité des lieux est teintée plus que partout ailleurs à Montréal par l'idée de lutter et de prévenir les incidents à différentes échelles. De la sécurisation des lieux de culte à la surveillance des cafés, du dépistage de la criminalité chez les jeunes à la crainte d'une radicalisation religieuse, le territoire et ses environs font l'objet d'une attention particulière. Ils sont sous les projecteurs de la sécurité publique depuis les années 1990.

À l'intersection des visibilités ethnique, religieuse et de classe, certains espaces urbains semblent cristalliser les appartenances problématiques. Ainsi, le Petit-Maghreb s'apparente à ces espaces décrits par Preston et Lo (2010 : 79) comme dangereux : « À l'autre bout du spectre, les commerces de détail gérés par des immigrants font parfois l'objet de préjugés ; ils sont perçus comme des endroits dangereux où se déroulent des activités illicites. Les préjugés qui s'étendent souvent jusqu'aux communautés ethnoculturelles elles-mêmes peuvent donner lieu à l'exclusion. »

Serait-ce l'ethnicité en jeu, soit celle des Maghrébins affiliés par extension au groupe musulman, qui serait finalement présentée comme

problématique? Cet acteur institutionnel explicite cette idée en comparant le Petit-Maghreb aux autres quartiers de la ville et insiste pour dire que le fait que les commerçants soient « arabes » dans le contexte national, et surtout international, n'a probablement pas aidé dans la gestion du projet :

Il y a des institutions qui sont connues dans les commerces italiens ou indiens, dans Parc-Extension par exemple il y a des restaurants connus des Indiens et des Montréalais en général, mais c'est peut-être parce que ce sont des Arabes dans le Petit-Maghreb on n'a pas la même peur de l'hindouisme, mais il y a peut-être quelque chose dans le regard de l'autre. L'Indien n'est pas stigmatisé comme l'Arabe au sens large. Le monde arabe a mauvaise presse et je n'ai pas l'impression que certains mondes comme le monde hindou ou mexicain soient vus de la même façon.

L'attitude vis-à-vis de cette ethnicité maghrébine s'est illustrée par la confusion entre la présence du religieux et la visibilité commerciale, ou ce que Stambouli et Arcand (2013) appellent le « commerce du religieux ». La présence commerciale de certains aspects de la religion musulmane semble en effet avoir déstabilisé les acteurs dans leur vision de l'exotique à commercialiser. En témoigne cette citation d'un acteur institutionnel qui évoque une radicalisation religieuse par l'ouverture d'un commerce : « Mais... j'ai vu une certaine radicalisation du Petit-Maghreb. J'ai vu une boutique, je ne sais pas si elle existe encore. J'ai vu une boutique qui vend des... hidjabs. Non! Des niqabs. Le voile intégral. Et on voit rarement ça au Québec, et là, tout d'un coup, j'ai vu cette boutique-là et c'est venu vraiment, vraiment m'interpeller ».

Tout se passe comme si certains acteurs semblaient lire la réalité et l'espace vécus à travers des lunettes culturelles en omettant la dimension éminemment économique. Les ouvertures et les fermetures de magasins, les améliorations des devantures, les divers clients et les réalités de l'emploi dans ce quartier en font un espace en mouvance et dont la culturalité serait au mieux une occasion économique. Cette assignation culturelle fige l'espace en plus de faire reposer tout le poids de la définition commerciale, communautaire et identitaire des lieux sur les seuls commerçants, dont on n'évoque pas par ailleurs les difficultés économiques, bien que le chômage des immigrants maghrébins soit une réalité reconnue (Allali 2010). Le fait de considérer l'espace comme figé culturellement tend alors à stigmatiser l'espace plus qu'à en stimuler le développement. Comme le montre Dufresne (2013) au sujet des commerces sud-asiatiques dans Parc-Extension, il y a un risque à surethniciser les marqueurs autant que les intentions des commerçants. En effet, le marquage des espaces publics, notamment des rues par le biais de la fonction commerciale, révèle une certaine façon de se présenter dans la société québécoise.

La présence du religieux dans l'espace du Petit-Maghreb semble être l'objet de négociations, mais également de regards suspicieux. Il semble s'opérer une cohabitation entre les espaces commerciaux et les lieux de culte. Localement, c'est une cohabitation sans heurts qui semble prédominer entre les commerçants et les différences de conceptions religieuses qui se croisent. Ainsi, lors de la prière du vendredi, certains commerçants ferment leurs locaux et vont à la mosquée, d'autres les gardent ouverts, d'autres encore les ferment mais restent dans leur commerce. Les conflits les plus importants de cohabitation entre résidents et usagers du Petit-Maghreb ont lieu à des moments spécifiques, tels que le ramadan ou les fêtes locales (Saint-Jean-Baptiste, match de soccer, etc.). Certains répondants racontent qu'une rencontre avec les résidents du quartier, organisés en groupe pour dénoncer l'existence de ce Petit-Maghreb, reflétait une tension locale très importante. Certains ont même qualifié la tournure des événements de « *saga des accommodements raisonnables version locale* » (acteur politique), faisant référence aux consultations publiques de la commission présidée par Bouchard et Taylor, où certaines d'entre elles se sont transformées en espace de liberté d'expression mêlée de discours xénophobes ou racistes (Potvin 2010).

Ainsi, certains débats de société portant notamment sur la place du religieux mettent en évidence la présence maghrébine. Par exemple, avec la tenue en 2007 de la Commission Bouchard-Taylor ou durant le débat sur la Charte des valeurs québécoises en 2013, les membres de ce groupe ont été propulsés sur la scène publique et médiatique (Baubérot 2008) alors même que la question du chômage semble plus prégnante dans leur vie quotidienne. La montée de ce qu'il est désormais convenu d'appeler l'islamophobie (Asal 2014; Hajjat et Mohammed 2013) accompagne l'identification des Maghrébins et les incite à repenser leur identification collective « ethnique » à l'intersection de l'identification religieuse. Les individus venant du Maghreb voient aussi leur identité collective se remodeler au gré des changements politiques et sociaux survenus dans leur pays d'origine. Cette vision permet de considérer les espaces transnationaux comme des vecteurs de remodelage des appartenances ethno-coreligieuses.

Il semble y avoir un projecteur braqué sur la problématisation de l'appartenance religieuse perçue négativement, dans le cas de l'islam. En effet, nombre de sociétés plurielles se sont livrées dans les dernières décennies à la remise en question de leur modèle d'intégration ou de gestion de la diversité en mettant certains groupes à l'avant-plan. Le Québec n'a pas échappé à cette vague (Rousseau 2012), intensifiée par la proximité linguistique, qui facilite la circulation des idées avec la France, aux prises avec des débats sur l'identité nationale où les « musulmans »

sont devenus un sujet polémique (Amiriaux et Desrochers 2013; Deltombe 2007; Helly 2014). Ces circulations franco-québécoises s'articulent autour d'un même processus d'ethnisation, alors que les contextes diffèrent grandement et que les deux types d'immigration issue d'Afrique du Nord n'ont pas les mêmes caractéristiques démographiques et historiques. Dans le même sens, dans ses travaux portant sur les musulmans, Amiriaux (2014) précise que les interactions sociales de la vie quotidienne en milieu urbain se trouvent décentrées par les représentations, notamment médiatiques, que la société se fait d'eux. Le cas de l'ethnicité maghrébine et de sa visibilité dans le Petit-Maghreb, même s'il est une forme de reconnaissance négociée entre les acteurs, induit d'autres enjeux. Ces questions en disent long sur la société et les conditions de l'inclusion et de l'exclusion, à l'intersection de l'ethnicité et de la classe.

Conclusion

Au-delà des modèles de gestion de la diversité, soit multiculturaliste, interculturaliste, républicain ou assimilationniste, il y a la réalité des sociétés plurielles et pluralistes que la ville offre au regard du chercheur. En somme, l'on souhaite ici appuyer l'idée que les enjeux qui se dessinent dans un horizon national ont un impact sur la quotidienneté des interactions sociales. Il devient donc nécessaire de lire ces échelles comme les deux parties d'un système complexe où l'inclusion et l'exclusion s'illustrent dans la construction des espaces. À l'instar de Bastenier (2008), qui préconise une sociologie de l'ethnicité, la compréhension très particulière des réalités des villes invite à une sociologie urbaine de l'ethnicité à l'intersection des enjeux de classes, sans quoi la compréhension des territoires évacue certaines réalités. La question de la cohabitation des différences, notamment ethniques, semble être utilisée par le politique comme un révélateur du social en temps de crise (*ibid.*; Noiriél 2007), mais elle devrait nécessairement inclure les enjeux économiques. De plus, les enjeux de mise en visibilité de l'ethnicité, par l'expérience vécue dans le Petit-Maghreb, devraient impérativement mettre en exergue les frontières de l'ethnicité qui se dressent et qui préfigurent la complexité des lieux et des interactions sociales entre les membres du groupe (ici les Maghrébins) et les non-membres qui produisent une image ou administrent les institutions.

La ville propose des situations de cohabitation de l'altérité, sans commune mesure avec toute autre échelle. En effet, la ville, plus que la nation, permet de comprendre la plupart des enjeux en les saisissant dans leur quotidienneté et dans la proximité des interactions sociales (Germain 2013). Dans le cas du Petit-Maghreb de Montréal, il est essentiel de considérer

que la mise en visibilité de l'ethnicité maghrébine s'est opérée, par les acteurs maghrébins et non maghrébins, dans un cadre de suspicion du religieux. Dans ce contexte, le Petit-Maghreb est devenu une référence pour nombre de citoyens montréalais. Les significations du lieu sont diverses et émanent de plusieurs catégories d'acteurs. Mais la référence maghrébine est indéniablement teintée d'une appartenance musulmane, frontière parfois assumée par les habitants et les commerçants, mais aussi parfois refoulée. L'identification du lieu est assurée par une panoplie de légendes urbaines rarement confrontées à la réalité des lieux : un espace de réclusion des chômeurs, un espace où les femmes seraient exclues, un espace religieux, etc. En témoignent en effet plusieurs manifestations qui ont été organisées par le mouvement d'extrême droite Pegida Québec, qui a choisi le Petit-Maghreb pour défiler et scander des slogans contre l'« islamisation » du Québec.

La métropole québécoise se trouve être la vitrine, souvent malgré sa diversité indubitable, de débats portant sur les rapports à l'altérité religieuse. Comme le soulignent certains chercheurs dans le débat de la Charte qui a mené le Québec et Montréal dans un tourbillon de polémiques en 2013, Montréal se trouve parfois en porte-à-faux, partagée entre la nécessité de prendre acte de son hétérogénéité et les représentations que d'autres échelles, comme l'échelle nationale, lui imputent. Il y a une tendance à faire fi de ce que Germain (2013), en paraphrasant De Certeau, nomme la « pédagogie de la diversité ». Cela dit, l'idée que l'immigration continue de marquer la ville de Montréal et que Montréal continue d'être le réceptacle de la diversité québécoise est un fait qui doit être lié à l'actualité internationale tourmentée. La présence des Maghrébins est en relation directe avec les choix politiques qui s'opèrent au provincial. Et la situation montréalaise peut être révélatrice des situations d'altérité, par ailleurs mises en scène par le politique, l'institutionnel et le médiatique (Noiriel 2007).

Notes

1. Barbès est un quartier du 18^e arrondissement de Paris.

Bibliographie

- Allali, B., 2010. « Entrepreneuriat maghrébin au Québec : un entrepreneuriat par nécessité ? », 10^e Congrès international francophone en entrepreneuriat et PME, Université Montesquieu-Bordeaux-IV, p. 1-16.
- Amirault, V., 2014. « Pluralism and Radicalization: Mind the Gap! », in P. Bramadat et L. Dawson (dir.), *Religious Radicalization and Securitization in Canada and Beyond*. Toronto, University of Toronto Press.

- Amiriaux, V. et F. Desrochers, 2013. «Parler d'islamophobie: comment, pourquoi?», *Vivre ensemble*, vol. 21, n° 71, p. 1-7.
- Apparicio, P. et X. Leloup, 2010. «Montréal, ville plurielle! Bilan des travaux et perspectives de recherche sur la concentration ethnique», *Nos diverses cités*, n° 7, p. 185-194.
- Apparicio, P., X. Leloup et P. Rivet, 2007. «La diversité montréalaise à l'épreuve de la ségrégation: pluralisme et insertion résidentielle des immigrants», *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, vol. 8, n° 1, p. 63-87.
- Arcand, S., A. Lenoir-Achdjian et D. Helly, 2009. «Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux: le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke», *Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 34, n° 2, p. 373-402.
- Asal, H., 2014. «Islamophobie: la fabrique d'un nouveau concept. État des lieux de la recherche», *Sociologie*, vol. 5, n° 1, p. 13-29.
- Asal, H., 2007. «Expressions identitaires et mobilisations des premiers migrants arabes au Canada, à travers leurs journaux (1930-1950)», *Diversité urbaine*, vol. 7, n° 2, p. 27-41.
- Audebert, C., 2008. «Acteurs et enjeux de la néotoponymie des territoires ethniques des grandes métropoles aux États-Unis: l'exemple de Miami», *L'Espace Politique*, vol. 5, n° 2, p. 53-65.
- Barth, F., 1995 [1969]. «Les groupes ethniques et leurs frontières», in P. Poutignat et J. Streiff-Fénart (dir.), *Théories de l'ethnicité*. Paris, Presses universitaires de France, p. 203-249.
- Bastienier, A., 2008. «Pour une sociologie de l'ethnicité». *La Vie des idées*. <http://www.laviedesidees.fr/Pour-une-sociologie-de-l-ethnicite.html> [consulté le 1^{er} septembre 2015].
- Baubérot, J., 2008. *Une laïcité interculturelle: le Québec, avenir de la France?* Paris, Éditions de l'Aube.
- Bel Hassen, A., 2002. «De l'insertion professionnelle des immigrants: le cas des Maghrébins», *Vivre ensemble*, vol. 11, n° 38, p. 12.
- Bouchard, H., C. Yuho et R. Raffa, 2002. «Emploi et immigration dans la capitale nationale», *Vivre ensemble*, vol. 11, n° 38, p. 8-11.
- Boudarbat, B., 2014. *L'impact de l'immigration sur la dynamique économique du Québec*. Rapport remis au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/ETU_ImmigrProsperite_BoudarbatGrenier.pdf [consulté le 1^{er} juin 2015].
- Castel, F., 2012. «“Un mariage qui aurait tout pour marcher”. Implantation et conditions de vie des Québécois d'origine algérienne», in L. Rousseau (dir.), *Le Québec après Bouchard-Taylor. Les identités religieuses de l'immigration*. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 197-239.
- Deltombe, T., 2007. *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*. Paris, La Découverte.
- Dufresne, M.-E., 2013. *Mise en scène de l'ethnicité? Les commerces sud-asiatiques de Parc-Extension: leur façade et leur commerçant*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec, Montréal, INRS-UCS, Études-Urbaines. http://espace.inrs.ca/1677/1/Dufresne_Marie-Eve_MA_2013.pdf [consulté le 1^{er} juin 2015].

- Eid, P., 2004. « Être "Arabe" à Montréal: réceptions et ré-appropriations d'une identité socialement compromise », in J. Renaud, A. Germain et X. Leloup (dir.), *Racisme et discrimination. Permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*. Québec, Presses de l'Université Laval, p. 148-171.
- Fassin, D. et É. Fassin (dir.), 2006. *De la question sociale à la question raciale?* Paris, La Découverte.
- Germain, A., 2013. « Une métropole d'individus... créatifs? La superdiversité ordinaire de Montréal ». Communication présentée au colloque *La créativité urbaine en question: le cas de Montréal, ville créative / Questioning Urban Creativity: Montréal, a Case Study*, Université Mc Gill, 18 et 19 octobre.
- Germain, A., 2010. « La religion dans l'espace public en contexte multiethnique: des accommodements raisonnables au zonage ». *Plan Canada, Métropolis*, numéro spécial, p. 100-102. http://www.inrs.ca/sites/default/files/u62/PlanCanada_AnnickGermain_f.pdf [consulté le 1^{er} juin 2011].
- Germain, A., L. Liégeois et H. Hoernig, 2008. « Les espaces publics en contexte multiethnique. Religion, visibilité et pasteurisation », in X. Leloup et M. Radice (dir.), *Les nouveaux territoires de l'ethnicité*. Québec, Presses de l'Université Laval, p. 157-181.
- Hajjat, A. et M. Mohammed, 2013. *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le "problème musulman"*. Paris, La Découverte.
- Hardwick, S. W., 2006. « Nodal Heterolocalism and Transnationalism at the United States-Canadian Border », *Geographical Review*, vol. 96, n° 2, p. 212-228.
- Helly, D., 2014. « Peur de l'islam. Le déni des droits des minorités ». http://www.planete.inrs.ca/sites/default/files/webzine/ArticleDeniseHellyINRS_PeurDeIslamDeniDroitsMinorites.pdf [consulté le 1^{er} septembre 2015]
- Juteau, D., 1999. *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Manai, B., 2015. « Entre marketing et stigmatisation, les ambivalences de l'ethnicité au Petit-Maghreb », in S. Arcand et A. Germain (dir.), *Travailler et cohabiter: l'immigration au-delà de l'intégration*. Québec, Presses de l'Université Laval, collection « Sociétés et population », p. 251-276.
- Mebarki, B., 1999. « La maghrébinité dans l'écriture de l'exil », *Insaniyat*, n° 9, p. 61-65.
- Milot, J.-R. et R. Venditti, 2012. « "C'est au Québec que j'ai découvert le vrai islam": impact de la migration sur l'identité ethnoreligieuse de musulmans d'origine maghrébine », in L. Rousseau (dir.), *Le Québec après Bouchard-Taylor. Les identités religieuses de l'immigration*. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 241-293.
- Noiriel, G., 2007. *Racisme: la responsabilité des élites*. Paris, Éditions Textuel.
- Potvin, M., 2010. « Discours sociaux et médiatiques lors de la "crise des accommodements raisonnables" », *Nos diverses cités*, vol. 7, p. 83-89.
- Preston, V. et L. Lo, 2010. « Enclaves ethniques dans les villes multiculturelles: nouvelles tendances en commerce de détail et nouveaux défis de planification », *Plan Canada, Métropolis*, numéro spécial, p. 79-82. http://canada.metropolis.net/pdfs/fow_16aug10_f.pdf [consulté le 20 novembre 2010].
- Radice, M., 2008. « Les rues commerçantes en contexte pluriethnique: entre le confort et la différence », in X. Leloup et M. Radice (dir.), *Les nouveaux territoires de l'ethnicité*. Québec, Presses de l'Université Laval, p. 235-258.
- Rath, J., 2007. *Tourism, Ethnic Diversity and the City*. New York, Routledge.

- Robichaud, D., 2004. «La création du quartier portugais de Montréal. Une histoire d'entrepreneurs», *Géographie, économie, société*, vol. 6, n° 4, p. 415-438.
- Robine, J., 2013. «La politique de la Ville aurait dû articuler la lutte contre les inégalités socio-spatiales et celle contre les inégalités raciales», *La gazette des communes*. <http://www.lagazettedescommunes.com/206688/la-politique-de-la-ville-aurait-du-articuler-la-lutte-contre-les-inegalites-socio-spatiales-et-celle-contre-les-inegalites-raciales-jeremy-robine-geographe/> [consulté le 1^{er} janvier 2015].
- Rousseau, L., 2012. *Le Québec après Bouchard-Taylor. Les identités religieuses de l'immigration*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Stambouli, J. et S. Arcand, 2013. «When Religion Meets Capitalism. A Study of the Role of Islam among North African Entrepreneurs in Montreal», in M. T. T. Thai et E. Turkina (dir.), *Entrepreneurship in the Informal Economy Models, Approaches and Prospects for Economic Development*. New York et London, Routledge.
- Streiff-Fénart, J., 1997. «Les recherches interethniques en France: le renouveau?», *Migrants-Formation*, n° 109, p. 48-65.
- Tadlaoui, J.-E., 2002. *Pistes d'action pour contrer les manifestations de la discrimination raciale et de l'intolérance dans le champ de l'intégration en emploi des personnes immigrées au Canada au cours des dernières années*. Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, Montréal.
- Watson, S., 2009. «The Magic of the Marketplace: Sociality in a Neglected Public Space», *Urban Studies*, vol. 46, n° 8, p. 1577-1591. <http://usj.sagepub.com/content/efs/46/8/1577> [consulté le 8 juin 2009].
- Weber, M., 1995. *Économie et société*, tomes 1 et 2. Paris, Plon.
- Zelinsky, W. et B. A. Lee, 1998. «Heterolocalism: An Alternative Model of the Socio-spatial Behaviour of Immigrant Ethnic Communities», *International Journal of Population Geography*, vol. 4, n° 4, p. 281-298.